

Avant-propos : une sortie de crise plus sociale et plus durable pour l'Union européenne

Christophe Degryse et David Natali

Après une année 2009 consacrée aux plans de sauvetage de l'économie européenne, à la mise en œuvre de politiques keynésiennes et, disait-on, à l'opportunité que constitue la crise pour « changer de paradigme », l'année 2010 semble refléter le retour à un scénario beaucoup plus classique : les banques reprennent leur *business as usual*, les gouvernements présentent des plans de rigueur ou d'austérité, le chômage grimpe et le modèle social européen se voit ébranlé — une nouvelle fois — par ce qu'on appelle la nouvelle gouvernance économique européenne. Le changement de paradigme paraît relégué au second plan, loin derrière cette priorité : croissance, croissance, croissance. Une croissance à tout prix dont les gouvernements, dans le contexte de crise de la dette souveraine, espèrent qu'elle leur permettra d'assainir rapidement leurs finances publiques.

Si les banques ont repris leurs affaires en 2010, on ne peut pas en dire autant pour tout le monde. Car entretemps s'est opéré en Europe un changement fondamental : les années 2009-2010 ont été celles du transfert massif de la dette privée bancaire vers les États, forcés que ces derniers ont été de maintenir à bout de bras leur industrie financière, et l'économie en général. Autrement dit, en 2010, la crise n'a pas disparu ; elle a simplement changé de camp. Pour l'essentiel, elle n'est plus au cœur des banques et de la finance, elle est désormais au cœur des États et de leurs gouvernements. La crise des *subprimes* est devenue celle de la dette souveraine. Ce qui entraîne à son tour, bien qu'à des degrés divers, d'autres crises, politiques et sociales celles-là. Par un curieux effet retour, le paradigme libéral parvient à se nourrir et se renforcer de cette crise. La distribution inégale de ses coûts notamment socioéconomiques mais aussi environnementaux, la difficulté — voire l'incapacité — de faire face à

la montée du nationalisme économique et politique, et la perte de compétitivité du modèle européen représentent une source de contradictions difficiles à aborder¹.

En somme, la boucle est presque bouclée : 2008, crise bancaire et financière ; 2009, crise économique ; 2010, crise de la dette publique. Et comme cette dernière sera payée en dernier recours par les citoyens européens, travailleurs et allocataires sociaux (lire la contribution de George Irvin dans le présent volume), il ne serait pas étonnant que 2011-2012 soient des années des crises sociales.

L'austérité comme moteur de la croissance ?

Déjà, dans de nombreux pays de l'UE, on assiste aux mêmes scénarios d'austérité, avec quelques variantes par pays : gel (voire baisse) des salaires de la fonction publique, modération salariale dans le secteur privé², réduction des dépenses publiques, réformes des pensions, diminution des prestations sociales, augmentation de la TVA, réforme de la législation du travail, augmentation des frais de scolarité³.... Sur fond de chômage croissant, ce contexte est favorable à une attaque en règle (et concertée) contre les services publics, mais aussi les salaires minimums, le droit à la négociation collective, les systèmes d'indexation salariale dans les pays où ils existent. Des attaques qui d'ailleurs ne se limitent pas aux pays européens : début mars 2011, le gouverneur du Wisconsin, le républicain M. Scott Walker, fait adopter un projet de loi – qui fait office de test national – visant à geler les salaires des fonctionnaires, réduire leurs pensions de retraite, raboter leur couverture sociale et les dépouiller de leur droit à la négociation collective.

Comme l'écrit M. Joseph Stiglitz, « la réponse aux manquements et à l'extrême prodigalité du secteur privé, qui ont causé la crise, a été

-
1. Dadush, U. et Stancil, B., « Is the euro rescue succeeding? », 6 février 2011 (<http://www.voxeu.com/index.php?q=node/6083>).
 2. Lire notamment : Glassner, V. (2010), « The public sector in the crisis », *Working paper* n° 2010.07, ETUI, Bruxelles. Ainsi que O'Farrell, R. (2010), « Wages in the crisis », *Working paper*, n° 2010.03, ETUI, Bruxelles.
 3. Voir la « Carte de l'austérité » créée par la Confédération européenne des syndicats (<http://www.etuc.org/r/1612>). À l'heure d'écrire ces lignes (fin janvier 2011), douze gouvernements européens avaient déjà présenté des plans d'austérité : Allemagne, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni.

d'imposer l'austérité au secteur public ! La conséquence en sera, de manière presque certaine, une reprise économique plus lente et un délai encore plus long avant que le chômage ne revienne à des niveaux acceptables »⁴.

Dans son « Examen annuel de la croissance » publié début janvier 2011⁵, la Commission européenne n'est pas en reste. Ainsi, il conviendrait, selon elle, de « réduire la surprotection des travailleurs bénéficiant de contrats à durée indéterminée », de « relever l'âge de départ à la retraite et le lier à l'espérance de vie », d'« encourager le développement de l'épargne privée complémentaire », sans même parler de messages lancés par des fonctionnaires zélés de la Commission aux pays tels que la Grèce et l'Irlande. Des messages, dénonce M. John Monks, Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui visent à réduire les salaires minimums et à atténuer les « rigidités » salariales, à diminuer les droits à la pension, à rendre les marchés du travail plus flexibles et, dans le cas de l'Irlande, à permettre aux salaires de refléter les « conditions du marché »⁶. Et M. Monks d'enfoncer le clou : « cette politique d'interférence marquée dans les marchés du travail bafoue toutes les pieuses déclarations de la Commission concernant l'autonomie des partenaires sociaux, l'importance du dialogue social et l'exclusion spécifique dans les traités de l'UE d'une compétence européenne sur les salaires ».

Évidemment, toute cette évolution contraste fortement avec l'approche non interventionniste concernant l'augmentation des très hauts salaires et des bonus. Ainsi, la prime versée début 2011 à Stephen Hester, directeur général de la Royal Bank of Scotland, a été estimée à quelque 3 millions d'euros ; au moment même où le gouvernement britannique — qui a sauvé RBS — imposait aux contribuables une cure d'austérité sans précédent⁷. Pire : on observe avec incrédulité un secteur bancaire qui semble estimer que la page de la crise doit désormais être tournée.

4. Stiglitz, J. E. (2011) New Year's Hope against Hope (<http://www.project-syndicate.org/commentary/stiglitz134/English>).

5. CCE (2011), Communication de la Commission « Examen annuel de la croissance – Avancer dans la réponse globale apportée par l'Union européenne à la crise », COM (2011) 11 final/2, 12 janvier 2011.

6. Lettre de John Monks, Secrétaire général de la CES, à M. Olli Rehn, Commissaire en charge des affaires économiques et monétaires, 11 janvier 2011.

7. *Le Monde*, 12 janvier 2011.

En janvier 2011, le *chief executive* de la banque Barclays, M. Bob Diamond (bonus 2011 : 7,6 millions d'euros)⁸, déclare qu'« il y a eu une période de remords et d'excuse [pour les banques], cette période doit s'arrêter »⁹. Il faut donc arrêter les remords et les excuses, alors que d'ici 2020, la crise aura coûté en Europe une perte d'environ 10 millions d'emplois, perte qui ne sera pas résorbée avant 2025 (lire Jacky Fayolle dans le présent volume). Il faut arrêter les remords et les excuses, alors que la crise a provoqué dans le monde entier un ralentissement considérable du rythme de la croissance des salaires réels, selon l'Organisation internationale du Travail (OIT)¹⁰. Faut-il y voir l'un des nombreux facteurs déclencheurs des révolutions arabo-méditerranéennes ? Comment s'étonner en tout cas que le comportement de l'élite financière et économique suscite, deux ans après le déclenchement de la crise, un sentiment de colère et d'injustice sociale aussi profondément enraciné ?

Et ce n'est pas terminé. En pleine période de crise économique et sociale, « l'idéologie qui a entraîné le désastre économique de 2008 a effectué un retour en force, et semble bien partie pour rester jusqu'à causer un nouveau désastre », observe Paul Krugman¹¹. Une observation d'autant plus inquiétante que cette idéologie a clairement été disséquée et dénoncée en particulier par la Commission d'enquête sur la crise financière mise en place par le Congrès américain : « Plus de 30 ans de dérégulation, durant lesquels on s'en est remis à l'autorégulation pratiquée par les institutions financières (...), sous l'active pression exercée à chaque étape par le puissant secteur financier, ont fait voler en éclats les sauvegardes essentielles qui auraient pu contribuer à éviter la catastrophe. Cette approche a créé des lacunes dans la supervision de zones critiques, où des billions de dollars étaient en jeu, comme le système bancaire parallèle (*shadow banking system*) et les marchés de gré à gré de produits dérivés (*over-the-counter derivatives markets*) »¹². Un peu plus de deux ans après le déclenchement de la crise, force est de constater que les promesses de

8. *Le Monde*, 9 mars 2011.

9. *Financial Times*, 12 janvier 2011.

10. BIT (2010), Rapport mondial sur les salaires 2010/11, Politiques salariales en temps de crise, Bureau international du travail, Genève, décembre 2010.

11. « The Competition Myth », chronique de Paul Krugman, *New York Times*, 24 janvier 2011.

12. FCIC (2011), Final Report of the National Commission on the Causes of the Financial and Economic Crisis in the United States, Official Government Edition, The Financial Crisis Inquiry Commission Report, p. xviii, janvier 2011.

« discipliner » le capitalisme, de combattre sa « tyrannie », de le « refonder » ne sont plus à l'ordre du jour.

Sauver l'euro

Au sein de l'Union européenne, l'année 2010 aura bien sûr été celle du sauvetage de l'euro. En effet, la crise de la dette souveraine a failli faire chavirer l'Union économique et monétaire. Certains pays tels que la Grèce, le Portugal, l'Irlande se sont trouvés confrontés, pour leurs importants besoins de financement public, à des marchés financiers de plus en plus exigeants en termes de primes de risque, ceux-ci craignant que ces pays se trouvent en défaut de paiement, et leur faisant payer au plus cher cette crainte.

Cette situation a finalement amené les États membres de l'UE à mettre en place des mécanismes de sauvetage en vue de protéger la zone euro elle-même des attaques spéculatives. Le 11 mai 2010, le Conseil de l'UE s'entend sur l'établissement d'un « mécanisme européen de stabilisation financière »¹³ destiné à venir en aide aux pays qui connaissent des difficultés budgétaires risquant de menacer la zone euro. L'accord sur ce mécanisme est surtout un message lancé aux marchés financiers : l'Union, ses États membres et le Fonds monétaire international (FMI) sont prêts à mobiliser des centaines de milliards d'euros en cas de besoin pour défendre la zone euro. La mise en place d'un tel mécanisme s'accompagne d'un engagement des gouvernements des États membres à réduire les dettes et déficits publics excessifs.

Au prix de sérieuses polémiques avec l'Allemagne en particulier, la Banque centrale européenne (BCE) se lance également dans l'opération de sauvetage en se présentant sur les marchés comme « acheteur en dernier recours » des dettes des États en difficulté. Elle se met ainsi à acheter pour des dizaines de milliards d'euros d'obligations d'État grecques, irlandaises... Enfin, de son côté, la Commission européenne lance une série de chantiers visant à revoir l'architecture de surveillance financière ainsi que le mode de gouvernance économique de l'Union.

13. Règlement (UE) n° 407/2010 du Conseil du 11 mai 2010 établissant un mécanisme européen de stabilisation financière, JO L 118 du 12 mai 2010, pp.1-4.

Elle prévoit un renforcement du Pacte de stabilité et de croissance, principalement sous la forme d'une surveillance budgétaire des États membres *ex ante* via la mise en place du « Semestre européen » (lire l'article de Jacques Le Cacheux dans ce volume). Allemagne et France présentent quant à eux leur projet controversé de Pacte de compétitivité.

Tout au long de l'année 2010, deux interprétations de ces événements vont s'opposer. Pour les présenter de manière quelque peu caricaturale, selon la première, pessimiste, l'Union économique et monétaire serait condamnée à exploser à plus ou moins brève échéance. Et ce, parce que l'« union économique » entre États de la zone euro fait défaut en termes de croissance, de productivité, de balance commerciale, d'emploi, de compétitivité, etc. Cette interprétation circule principalement dans les milieux financiers anglo-saxons et est largement relayée par la presse financière, en particulier le *Financial Times*.

L'interprétation optimiste observe les accomplissements, présentés comme « inimaginables » il y a quelques années à peine, réalisés par l'Union européenne au cours de 2010 en termes de gouvernance économique. Selon cette interprétation, relayée notamment par l'éditorialiste de l'Agence Europe, l'UE a plus avancé dans ce domaine en six mois qu'en quinze ans sur le plan des procédures de gouvernance, de surveillance budgétaire, de mécanismes de solidarité entre États membres, mais aussi de stabilité financière, etc.

Le paradoxe de cette interprétation est que cette Europe mieux armée semble plus que jamais maudite : la confiance s'est effondrée entre États membres, mais aussi entre États et Union européenne. En France, la ministre des Finances, Mme Christine Lagarde, accuse l'Allemagne d'égoïsme¹⁴, en Allemagne, l'ancien président du BDI (organisation patronale allemande), M. Hans-Olaf Henkel, publie un pamphlet contre l'« euro-tromperie » ; les critiques à l'égard de la Grèce pleuvent ; l'eurosepticisme croissant alimente les débats et certaines formations politiques tentent d'en tirer parti¹⁵ ; la Slovaquie se désolidarise du plan de soutien à la Grèce ; les gouvernements se divisent sur la façon de traiter la crise irlandaise ; la Banque centrale européenne s'oppose à la

14. *Financial Times*, 15 mars 2010.

15. « L'avenir de la zone euro est l'otage de la politique intérieure allemande », *Le Monde*, 27 janvier 2011.

Commission sur la question de la création d'un fonds monétaire européen ; le Parlement européen critique l'accord franco-allemand sur la gouvernance économique ; le Pacte de compétitivité proposé sur le mode intergouvernemental par l'Allemagne et la France exaspère certains partenaires... Rarement l'Union est parue aussi désunie sur les remèdes à apporter à la crise ; le sauvetage de l'euro apparaît plus comme une sorte de désagréable nécessité que comme un projet politique partagé et une vision commune de solidarité.

Mais surtout, un dangereux divorce semble s'amorcer entre le monde du travail et les institutions européennes. En effet, ce qui est appelé la « nouvelle gouvernance économique » apparaît surtout, pour les travailleurs, pensionnés, chômeurs, malades, comme un processus de contrôles antisociaux qui remet en cause ou affaiblit le droit du travail. En janvier 2011, des échanges très vifs ont lieu entre la CES et la Commission européenne. Dans un courrier adressé au commissaire Olli Rehn, le Secrétaire général de la CES dénonce les « diktats » et les pressions émanant des fonctionnaires de la Commission visant à réduire les salaires minima et les retraites, et s'inquiète des propositions sur la gouvernance économique qui pourraient « réduire les États membres à un statut quasi colonial ». Un ton inédit, de mémoire d'observateur. Il s'ensuit un échange de lettres à la tonalité tout aussi vive entre la CES et son « partenaire social » BusinessEurope qui — est-ce de l'ironie ? — en appelle au sens de la responsabilité collective.

Au-delà des conséquences politiques de la crise, c'est donc aussi à une importante détérioration du climat social que l'on assiste. Une détérioration qui reflète ce constat : les gouvernements de droite et de centre-droit en Europe ainsi que les institutions européennes ne sont pas prêts à faire payer la crise à ceux qui en sont à l'origine. Comme l'écrit George Irvin dans le présent volume : « Il faudrait qu'il soit clairement dit que c'est le grand public qui va payer pour la crise, et non les banques ». C'est un choix politique. Mais les conséquences de ce choix en termes de désaffection à l'égard de la politique — et des politiques européennes en particulier — seront désastreuses.

En ce qui concerne l'avenir du projet européen, deux questions se posent donc de manière de plus en plus critique. La première concerne

la perte de légitimité interne de l'Union¹⁶ : même si cette question n'est pas nouvelle, la crise a mis au jour un manque flagrant de vision commune, et donc de réponses communes, qui risque à la fois d'affaiblir les perspectives d'intégration et la capacité de l'Union à réduire les menaces de nationalisme politique et économique. La seconde concerne le rôle de l'Union dans le contexte global : une marginalisation progressive et une perte d'influence dans les dossiers internationaux — changement climatique, gouvernance économique, négociations commerciales, etc. — pourraient enclencher un cercle vicieux de légitimité externe affaiblie, de perte du rôle politique et de faible croissance.

Climat, environnement, biodiversité

Reste la question environnementale et climatique. Les rapports des institutions internationales qui nous décrivent comment va la Terre paraissent, d'année en année, plus inquiétants. Les bonnes nouvelles y sont rares. D'ici à l'an 2100, la température moyenne terrestre devrait monter de 1,8 à 4 degrés Celsius. En un seul siècle, l'estimation minimale de ce réchauffement sera supérieure à tout autre réchauffement par rapport aux 10 000 dernières années¹⁷. La diversité biologique disparaît à tous les niveaux : perte de 6 millions d'hectares par an de forêts primaires depuis 2000, déclin d'environ 40 % en moyenne des effectifs de quelque 3 000 espèces sauvages entre 1970 et 2000¹⁸. La demande mondiale de ressources excède aujourd'hui la capacité biologique de la Terre à les reconstituer d'environ 20 %¹⁹.

Cette demande n'a jamais été aussi forte, en particulier en raison de la croissance économique des pays dits émergents. Comment l'Europe, les États-Unis, la Chine, le Brésil, l'Inde, la Russie se partageront-ils demain des ressources de plus en plus limitées et pourtant nécessaires au mode de vie occidental, devenu le parangon de la croissance économique ? Ce partage se fera-t-il sans conflit, sans guerre ?

16. Ferrera, M. (2010), « Mapping the Components of Social EU: A critical analysis of the current institutional patchwork », in Marlier, E. et Natali, D. (eds.) avec Van Dam, R., *Europe 2020 : Towards a more social EU ?*, PIE-Peter Lang, Bruxelles, pp.45-68.

17. http://unfccc.int/portal_francoophone/essential_background/items/3310.php.

18. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2006), *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, deuxième édition, Montréal.

19. Ibid.

Le scénario optimiste auquel semble croire presque l'ensemble de la classe politique européenne se fonde sur deux paris : tout d'abord, que la généralisation du modèle de croissance industriel est l'unique voie à suivre ; ensuite que ce modèle, lorsqu'il sera généralisé, sera « éco- » et « climato-compatible » grâce à un découplage radical de cette croissance de ses besoins en énergie, de ses émissions de gaz à effet de serre, et de la destruction de la biodiversité. Si ce double pari fait quasi consensus, c'est parce qu'il a un avantage politique considérable : il nous permet de ne pas devoir négocier notre *way of life*, comme le dirait l'ancien président des États-Unis, G. W. Bush.

Or plusieurs indices peuvent nous pousser à ne pas endosser un tel pari. Pour ne prendre qu'un exemple, l'Union européenne se réjouit de ce qu'elle va sans doute atteindre ses objectifs de 20 % de réductions des émissions de CO₂ d'ici 2020 — rappelons que nous devons atteindre 80 % de réduction d'ici 2050. Mais dans ses calculs, l'Union ne tient pas compte de la délocalisation de ses émissions vers la Chine, l'Inde, etc. Selon une étude récente, plus de 22 % des émissions chinoises de CO₂ sont en réalité produites pour l'exportation de marchandises vers l'Europe, les États-Unis, etc. Si l'on devait calculer nos émissions de CO₂ en nous basant sur notre consommation, il faudrait ajouter pas moins de quatre tonnes de CO₂ par an pour chaque Européen²⁰ (lire l'article de Béla Galgóczi dans ce volume). Dans ces conditions, l'Europe est-elle réellement sur la voie d'une réduction de 80 % de ses émissions d'ici 2050, d'ici quarante ans ?

Si l'on n'est pas prêt à faire le double pari d'une généralisation du modèle industriel de croissance sans dégâts majeurs sur le climat, l'environnement et la biodiversité, il faut alors changer de cadre. Il faut considérer que ce modèle de croissance n'est pas un « modèle », n'est pas durable, n'est pas extensible, en plus d'être producteur de terribles injustices sociales. Pour le politique, la question est de savoir comment enclencher une transition, et une transition vers quel nouveau modèle à moyen et long terme. Mais l'horizon temporel du politique permet-il d'apporter des réponses à cette question ?

20. Davis, S. J. et Caldeira, K. (2010), « Consumption-based accounting of CO₂ emissions », Department of Global Ecology, Carnegie Institution of Washington, Stanford, CA 94305 (<http://www.pnas.org/content/early/2010/02/23/0906974107.full.pdf>).

Pour les mouvements sociaux et syndicaux, la question qui se pose est de savoir quels sont les enjeux sociaux qui découlent d'une telle transition. Car les impasses de notre modèle productif ont des liens directs avec la question sociale. Citons, de manière non exhaustive :

- la question de la « transition juste ». S'il faut que notre modèle productif se transforme radicalement, que notre économie devienne réellement verte, se pose la question des restructurations et des transitions d'emplois (et de qualifications) pour les travailleurs. Des secteurs très importants seront touchés : transport, industrie, énergie, etc. Comment anticiper et préparer des transitions socialement justes ?
- Si la croissance économique à tout prix n'est plus l'alpha et l'oméga des politiques, se pose toute la question de la répartition des fruits du « développement ». À ce jour, le compromis social des sociétés européennes est fondé sur un accroissement continu de la richesse. Cette croissance permet d'adoucir voire de masquer les conflits de répartition et de redistribution. En l'absence d'une telle croissance, les mécanismes de répartition devront être fondamentalement améliorés.
- Il y a la question des emplois : pour qu'un autre modèle de développement ne se paie pas *cash* en termes de chômage, de nombreuses conditions doivent être réunies, dont une meilleure répartition de l'emploi disponible et une réduction du temps de travail.
- Il y a la question du financement de la protection sociale et donc aussi, entre autres, de la fiscalité. Comment une « économie économe » basée sur la durabilité des produits, le recyclage systématique, la relocalisation de certaines productions financera-t-elle les pensions, les soins de santé, etc. ? On pressent que ceci implique également de réduire le gigantesque fossé salarial qui s'est creusé depuis trente ans entre (trop) hauts et (trop) bas revenus.

Le défi n'est donc pas seulement écologique, mais systémique. Il interroge le modèle de croissance et le compromis social qui s'y greffe. Si nous ne faisons pas le double pari ci-dessus, le défi est alors de sortir en douceur du modèle industriel de croissance, ce qui implique nécessairement une meilleure répartition du temps, du travail, de la

richesse. Quels pourraient être les acteurs collectifs d'un tel changement ? Pour les organisations sociales et syndicales, ces questions sont brûlantes !

C'est autour de ces grands axes qui ont marqué la période 2010 que s'est construite cette nouvelle édition du « Bilan social de l'Union européenne ». Dans une première partie, George Irvin brosse le tableau (noir) des conséquences de l'orthodoxie de l'austérité adoptée en Europe, et explore les voies alternatives — socialement justes — de sortie de crise. Il ne s'agit pas de discussions théoriques destinées à d'éminents économistes. Il s'agit, selon ses propres termes, de savoir si nous allons accepter ou non de sacrifier une génération de demandeurs d'emploi et de « tuer l'Europe sociale ».

Jacques Le Cacheux s'interroge sur la gouvernance économique et l'avenir du Pacte de stabilité et de croissance dans le contexte de la crise de la dette souveraine. Quelles pistes pour une meilleure coordination des politiques économiques ? Plutôt que d'instaurer quelques nouvelles règles en pariant sur la « bonne gouvernance » spontanée des marchés et des gouvernements, il est possible, selon lui, d'orienter l'économie européenne vers un « sentier de croissance soutenable » et moins dépendant des énergies fossiles importées.

Mais il n'y a pas que le défi de la gouvernance économique qui se pose aux pays de l'Union européenne. Car même si l'on en a moins parlé en 2010, la question du changement climatique reste bel et bien le défi principal auquel doit faire face notre modèle productif. Dans quel modèle de développement durable l'UE pourra-t-elle s'engager ? Tel est la question principale à laquelle tente de répondre Béla Galgóczi dans sa contribution.

Dans une seconde partie de ce Bilan est analysé, sous différents aspects, l'impact de la crise sur les politiques sociales au niveau européen. L'un des documents importants en matière sociale en 2010 a été l'initiative *New Skills, New jobs* de la Commission européenne. Jacky Fayolle analyse en détail les défis en matière de qualification et de formation des travailleurs dans ce contexte de crise et de transition vers un nouveau modèle de développement durable.

La question de l'avenir des pensions demeure bien sûr tout en haut de l'agenda politique tant national qu'euro-péen. Marina Angelaki et David Natali analysent sous un angle critique les enjeux et voies d'avenir contenus dans le Livre vert sur les pensions visant à « garantir des

retraites adéquates, viables et sûres ». L'étude en parallèle de l'évolution du débat au sein de l'UE et des réformes introduites dans les différents pays membres montre que le paradigme de l'austérité est encore gagnant. Mais, la question de l'adéquation des pensions a gagné en termes de visibilité. La stratégie de plusieurs pays de l'Europe de l'Est montre la première crise de la vague de privatisations des systèmes de retraites. Ici, les contradictions du Pacte de stabilité et croissance ont partie liée avec la montée du populisme dans certains pays membres.

Succédant à la Stratégie de Lisbonne, le nouvel agenda « Europe 2020 » trace ce que sont, aux yeux de la Commission européenne et des États membres, les grandes priorités économiques et sociales pour les dix prochaines années. Une analyse critique de ce document stratégique est proposée par Bart Vanhercke. Cette nouvelle stratégie a quelques potentialités : ainsi, la question de la pauvreté est proposée comme axe central de la gouvernance socio-économique de l'UE ; de même, le traité de Lisbonne peut offrir des appuis pour renforcer la dimension sociale via sa « clause sociale horizontale ». Mais Europe 2020 est aussi la source d'une série de doutes et d'incohérences. D'un côté, le recentrage de la stratégie sociale de l'Union sur la question de la pauvreté amène à s'interroger : que reste-t-il des processus de coordination en matière de pensions et santé ? À nouveau, le risque est bien réel que le paradigme libéral domine l'agenda social des prochaines années. D'un autre côté, les faiblesses liées à la gouvernance *soft* des politiques sociales de l'UE réapparaissent, sans se voir apporter de solution efficace. Un réel progrès en matière de procédures de gestion, de surveillance et de direction des politiques macroéconomiques, microéconomiques et des politiques sociales est-il encore envisageable ?

Enfin, Dalila Ghailani décortique la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne dans des arrêts relatifs à l'aménagement du temps de travail, à la lutte contre les discriminations, à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, et à la flexicurité, montrant par là à quel point l'Union européenne est présente dans la vie quotidienne des citoyens.

Février 2011